

Membres présents : Perrine Vermeulen-Malrat (parent), Eve Lamargot (parent), Richard Henri (parent), Nicolas Boisvert (parent), Aude Besrest (parent), Maude Cournoyer-Gonzalez (représentante de la communauté), Stéphanie Peillon (directrice du service de garde), Michaël Fortin (directeur d'établissement).

Conseil d'établissement Procès-verbal du 11 février 2025

- I. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum 18h35**
Perrine ouvre l'assemblée du conseil d'établissement et constate le quorum.
Eve est secrétaire pour cette assemblée.
- II. Parole au public 18h35**
Aucun membre du public n'est présent.
- III. Lecture et adoption de l'ordre du jour 18h38**
Michaël mentionne avoir reçu un courriel à propos d'un livre ; sujet à ajouter au point d).
Adoption de l'ordre du jour. Proposée par Nicolas, secondée par Richard.
- IV. Adoption de procès-verbal du 5 décembre 2024 18h40**
Perrine propose de modifier les points surlignés : enlever le jaune, et mettre « pas abordé » pour ce qui est surligné en bleu. Autres membres sont d'accord.
Adoption du PV du 5 décembre 2024 modifié. Proposée par Aude, secondée par Nicolas.
- V. Points d'informations 18h40**
- a) Respect dans nos échanges / rôle : gestion du temps 18h40
- Perrine partage qu'elle et Michaël se sont parlé à la suite du CÉ du 5 décembre 2024. Ils ont trouvé que le temps passé sur le CÉ était beaucoup plus élevé que d'habitude, que le CÉ avait été inhabituellement mouvementé, et que certains échanges avaient été rudes. Souhait que les échanges restent bienveillants et que certains points soient abordés avec les membres directement, afin de faciliter les échanges et le respect du temps alloué à toutes les discussions.
 - Michaël propose que quelqu'un ait la charge de garder un œil sur le temps lors des CÉ et de modérer les discussions pour respecter le temps.
 - Stéphanie rappelle qu'elle avait demandé que le CÉ du 5 décembre 2024 soit ajourné plus tôt puisqu'il était très tard et que tous les points n'avaient pas été abordés, mais ses demandes n'ont pas été écoutées. Inquiétudes par rapport aux conséquences de rentrer tard (~~à cause d'un accident~~).
 - Aude suggère d'avoir un CÉ juste pour le budget et quelques autres sujets.
 - Au sujet du budget, Nicolas, Perrine et Eve proposent qu'une description sommaire des fonds principaux soit incluse dans le budget ou sur une liste annexe qui serait partagée en même temps que le budget. Richard évoque que ce document accompagnateur qui inclut une description des fonds qui intéressent généralement les parents existe peut-être déjà

(développé par le comité de parents). À vérifier.

- Perrine propose de tenir davantage de CÉ et d'avoir des CÉ extraordinaires si certains sujets doivent être discutés et des décisions prises avant le CÉ suivant.
- Aude souligne l'intérêt de travailler en sous-comités.
- Accord général sur les points évoqués.

b) Mise à jour mandat DAU / Service professionnel

Michaël rappelle que l'école SEJ a un mandat spécial, et a cinq services d'orthophonie qui accompagnent les élèves des classes spéciales et ceux intégrés dans les classes régulières.

La CSSDM vit un grand changement au niveau des professionnels (grand chantier) qui sont actuellement sous les écoles et seront désormais sous la responsabilité du CSSDM. Le but serait de répondre à une pénurie. Tous les mandats DAU ne sont pas touchés. Mais en psychoéducation (que nos 5 services ne comptent pas), puisque notre psychoéducatrice travaille avec les élèves du DAU, elle ne sera pas là l'année prochaine. Donc Michaël va demander de faire une mise à jour des cinq services de DAU pour ajouter une dimension de psychoéducation pour réduire l'orthophonie, à regret, parce que l'orthophonie est la base. L'école SEJ conserverait environ le même nombre de jours en psychoéducation, mais devra brasser ses cartes pour assurer ces services. Un processus de consultation des professeurs a duré un mois et demi ; la direction de SEJ leur a fait une proposition qu'ils ont acceptées. Un nouveau poste va être créé et la nouvelle personne va arriver.

Perrine pose une question sur le budget : Si c'est géré par le CSSDM, comment cela va-t-il être intégré dans notre budget ?

Michaël répond que cela n'est déjà pas dans notre budget. Pour les orthopédagogues et les TES, pas de changement car cela fait partie du budget du service de garde. Mais l'école aura une baisse de son budget pour les autres services, qu'elle connaîtra fin mars 2025.

c) Horaire de l'école 2025-2026

Michaël et l'équipe pédagogique proposent qu'il y ait une récréation en même commun (tous les élèves) le matin et le soir. La récréation avait été séparée en deux grands groupes à cause de la COVID pour partager l'espace de la cour. Le nombre de surveillants va augmenter.

Stéphanie dit qu'il a été vérifié que les enfants auront assez d'espace de jeu.

Michaël précise qu'il y aura des rotations de jeux.

Stéphanie rappelle que l'on garde les deux groupes de dîner.

VI. Points de décision

19h10

a) Code de vie 2025-2026 (Approbation)

Michaël présente le nouveau code de vie et le projet rattaché. L'école a eu plusieurs rencontres avec un accompagnement et les enseignants ; les parents et les élèves ont été sondés. Un enseignant a assuré la mise en page de ce document.

L'objectif est d'enseigner le code de vie à travers de l'enseignement explicite et des activités clés en main y compris en groupe avec des objectifs pédagogiques clairement définis.

Le code de vie sera inclus dans l'agenda de chaque élève. Des affiches montrant les valeurs seront visibles dans l'école. Et les activités pédagogiques seront faites avec toutes les classes.

Michaël ajoute que d'autres règles seront ajoutées dans d'autres documents et visuels.

Demandes de modifications :

- Aude, Eve et Richard indiquent qu'il y a une confusion entre « Bienveillance » et « Épanouissement » :

1. Il faudrait inverser les comportements attendus entre les deux sections,
2. Il y a un doublon entre les deux sections « Ainsi », il faudrait modifier la section dans « Bienveillance ».

- Perrine trouve le mot autonomie (dans « Persévérance ») beaucoup trop flou et voudrait une clarification (compétence, savoir, savoir-faire, savoir-être ?).

Nicolas propose que deux volets soient décrits ainsi : « Je sais ce que j'ai à faire, et je sais le faire. »

Michaël propose d'en discuter avec l'équipe pédagogique pour préciser le sens du mot autonomie.

L'approbation du Code de vie 2025-2026 se fera au prochain CÉ.

b) Temps alloué à chaque matière (Approbation)

- Michaël énonce que chaque année, les enseignants se consultent pour voir quelles seront les activités pour l'an prochain : 2 cours d'éducation physique (ÉP), 1 cours d'art plastique, 1 cours d'art dramatique, et 1 cours d'anglais.

Aude demande si c'est l'école qui choisit qu'il y ait 1 heure (ou plus) d'anglais.

Michaël rappelle que les 5 heures sont à répartir entre les différentes matières et que 2 heures d'ÉP sont obligatoires, et qu'à partir de février il faut avoir statué sur ces heures de spécialités pour en parler aux enseignants et planifier pour l'année prochaine.

Adoption de la grille matière. Proposée par Aude, secondée par Nicolas.

- Aude interroge sur le niveau d'anglais des élèves qui arrivent au secondaire.

Perrine propose la création d'un comité anglais (dans le passé, Richard et Geneviève avaient travaillé sur ce comité).

Richard dit qu'il avait recommandé de recueillir des données en début d'année sur 5 ou 6 critères auprès d'enfants sortant de 6e année pour identifier des problèmes et prendre action. Le but étant de vérifier s'il y a des besoins à combler.

Richard propose que ce sondage soit géré par le comité anglais pour identifier les besoins.

Richard, Aude et Eve se proposent pour faire partie du comité anglais ; à suivre aux prochains CÉ.

Proposition de Maude de faire un projet d'une pièce de théâtre des 5e et 6e années à présenter à des élèves de « petites » classes d'une école anglophone.

c) Photo scolaire (Adoption)

Michaël demande si on garde la même compagnie de services photographiques ou non.

Richard demande pour quelles raisons on changerait.

Perrine évoque des tarifs exorbitants, un mauvais service aux clients et une qualité inférieure des photos. Perrine dit avoir reçu plusieurs plaintes de parents.

Adoption de la photo scolaire. Proposée par Aude, secondée par Eve.

Mais Perrine demande le vote pour savoir si on garde la même compagnie : 1 en faveur, 4 en défaveur, 2 s'abstiennent.

Richard propose de voir les autres offres de service qu'on peut trouver.

Aude propose que Michaël voie avec l'équipe enseignante pour prendre les photos.
Nicolas se propose pour prendre la photo de groupes si le CÉ le souhaite.

À décider au prochain CÉ une fois que nous pourrons voir le livre.

VII. Parole...

20h00

a) Aux enseignants

- Sorties scolaires : Michaël distribue la liste mise à jour des sorties cette année pour toutes les classes.
Groupes 831, 832 → Ajout des ateliers de musique gumboots et percussions.
Nouvelles sorties scolaires : Proposé par Richard, secondé par Nicolas.
- Michaël a reçu une lettre officielle du programme « Un livre à moi TD » du Centre du livre de jeunesse canadien qui souhaite distribuer un livre à tous les élèves de SEJ.
Richard demande si ce livre parle de finances. Stéphanie dit que non.
Inquiétude par rapport au fait que des logos ou symboles commerciaux (e.g., (banque TD) soient visibles dans ces livres.
À décider au prochain CÉ une fois que nous pourrons voir le livre.

b) Au service de garde

i) Activités parascolaires

Stéphanie : les activités parascolaires sont un peu retardées cette année. Tout se déroule normalement.

ii) Service de traiteur

- Perrine demande si le problème d'objet inattendu dans des repas du traiteur a été réglé. Stéphanie en a parlé du comité du service de garde (SDG). Problème isolé réglé par le traiteur. Perrine voudrait savoir si des retours ou plaintes ont été reçus par le SDG. Stéphanie dit n'avoir pas reçu de plaintes au niveau du traiteur.

Perrine se fait la porte-parole de parents dont les enfants ont cessé de faire appel au traiteur parce que la nourriture ne leur convenait plus. Il y a eu un changement de traiteur. La situation est que certains parents se plaignent de ce traiteur. Cela devrait être pris en compte dans la décision de renouveler le contrat avec ce traiteur.

Michaël dit que Stéphanie et le SDG doivent pouvoir quantifier la nature et l'ampleur du problème pour agir.

Stéphanie dit ne pas avoir remarqué de diminution du volume de repas livrés au SDG. En comparaison, l'année passée avec le précédent traiteur, Stéphanie avait vu la diminution des volumes ainsi que la baisse de qualité des repas. ~~cette année, il y a environ 70% des~~

Aude rappelle que le comité du SDG avait mandaté Stéphanie pour effectuer un sondage auprès des usagers. Stéphanie dit qu'elle va l'envoyer en mars.

Richard propose de définir un seuil minimum pour garder le traiteur.

La décision de changer ou non de traiteur sera prise au prochain CÉ.

c) À l'OPP

- Nicolas remercie le CÉ pour son approbation anticipée (par courriel) de la soirée jeux.

- Activité danse : Soirée Disco vendredi 28 mars 2025 18h30-20h. Entrée gratuite, frais pour boissons (fin de stock de la soirée de Noël). Membres de l'OPP s'occuperont de la vente.

Stéphanie propose que l'OPP rende plus visible sur l'invitation l'information selon laquelle un parent doit être présent lors de la soirée.

Richard propose le vote. Activité approuvée à l'unanimité.

d) À la communauté – Maison d'Aurore

- Maude mentionne un défi de trouver des bénévoles. L'équipe a trouvé un remplacement et est donc plus stable à présent.
- Événement sur le thème des écrans, le stress et l'anxiété, avec deux parents d'enfants du secteur DAU. Les participants ont partagé leurs expériences sur des situations, et des liens sur des vécus communs se sont créés.
- Prochains thèmes possibles : le sommeil, et la compétition dans les fratries.
- Maude mentionne que la Maison d'Aurore offrira des activités gratuites lors de la relâche, soit les 6 et 7 mars 2025.

e) À la déléguée au comité de parents

Eve partage les informations de la réunion du comité de parents du 28 janvier 2025. Elle souligne notamment deux organismes inspirants qui ont présenté leur mission et actions pour la communauté :

- Avec Toute Ma Tête, qui sensibilise les milieux scolaires, les enfants et les familles à l'importance du port du casque, et
- Projet Pivot, qui intervient auprès des jeunes pour offre de l'écoute aux jeunes et fait de la prévention sur les thèmes de la violence et de la criminalité.

VIII. Suivi du procès-verbal

20h25

a) Sécurité aux abords de la cour

- Richard annonce une bonne nouvelle : la requête pour obtenir un panneau d'arrêt au coin de Coloniale et Elmyre a été acceptée par la Ville de Montréal, et le panneau sera installé dans le courant de l'année (sans date précise).

Le 2^e élément dans la requête – le marquage au sol à ce croisement – semble avoir été déplacé dans une autre requête car c'est une autre équipe qui s'en occupe.

Richard a encore rappelé au SPVM concernant le corridor scolaire pour voir en particulier par où il passe, si la traversée de piéton de St-Dominique est inclus et la traversée de De Bullion et St-Joseph.

- Eve fait circuler le formulaire Google « Signalement d'incident de circulation – Déplacements entre maison et école SEJ » destiné à collecter des données sur des incidents de circulation vécus par nos enfants et leurs accompagnateurs lors de déplacements à pied ou en véhicule non motorisé entre la maison et SEJ. Ce formulaire a été développé par le Comité sécurité (Eve, Nicolas, Perrine, Richard, Severine), à la suite des discussions sur la sécurité lors du CÉ du 5 décembre 2024, afin d'estimer les besoins en sécurité. Le but est de recueillir des informations pour justifier, auprès du SPVM/de la Ville, une demande de sécurité lors de la traversée de la rue Saint-Joseph au niveau de De Bullion.

Demandes de modifications au formulaire :

- Michaël suggère de modifier la dernière question pour demander le croisement plutôt que l'adresse postale, pour des raisons de confidentialité.
- Perrine et Michaël proposent de clarifier la dernière question et de changer « si plusieurs enfants » pour « si groupe d'enfants ».
- Maude propose d'ajouter une question qui demande le moment de la journée (heure approximative) où l'incident a eu lieu.
- Perrine demande de mettre le formulaire en collaboration avec l'adresse courriel du CÉ, afin de l'envoyer aux parents.

Formulaire accepté par le CÉ.

b) Communication du CÉ avec les parents

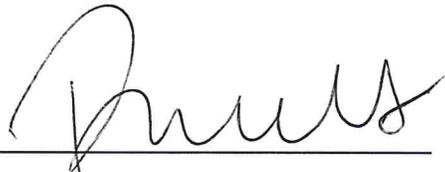
Rien à signaler.

À noter que Perrine et Michaël se sont aperçu que Michaël ne reçoit pas les courriels de Perrine quand il y a une pièce jointe. Problème technique à régler.

IX. Prochaine rencontre du CÉ le 12 avril 2025, et levée de la séance à 20h37.



Michaël Fortin, Directeur



Perrine Vermeulen-Malrat, Présidente du CÉ